



Communiqué de Presse

- En dehors de la séance boursière - Information réglementée*

Bruxelles, 23 décembre 2011

KBC rembourse 500 millions d'euros au gouvernement fédéral belge

KBC confirme qu'il remboursera le 2 janvier 2012 500 millions d'euros d'aides publiques (avec une pénalité de 15%) au gouvernement fédéral belge.

Jan Vanhevel, CEO de KBC Groupe, a commenté cette décision en ces termes : "Le principal objectif de KBC a toujours été et reste de mettre à exécution le plan stratégique convenu avec la Commission européenne en novembre 2009 dans les délais prévus et de rembourser à temps les pouvoirs publics belges.

Le 10 novembre 2011, à l'occasion de la publication de ses résultats du 3Tr2011, KBC avait déjà exprimé l'intention de rembourser la première tranche de YES* (yield enhanced securities) à hauteur de 500 millions d'euros au Gouvernement fédéral selon le mécanisme de conversion. Le gouvernement fédéral a confirmé qu'il optait pour le remboursement en espèces, ce qui rend la pénalité de 15% applicable.

Bien que les derniers mois aient encore été marqués par un climat macroéconomique incertain et des conditions de marché difficiles et turbulentes, nos fondamentaux sont restés sains. La base de notre clientèle reste très solide sur nos marchés domestiques de Belgique et d'Europe centrale. Notre profil de liquidités affiche une santé robuste et se fonde sur des dépôts de clients stables et résistants. De plus, notre solvabilité reste excellente (comme l'a d'ailleurs prouvé le récent exercice de capital de l'ABE) et nous aide à rester un acteur européen solide, capable de financer activement les projets de ses clients, même lorsque les temps sont extrêmement difficiles.

Nous continuerons d'œuvrer à la réalisation de notre plan stratégique avec la même diligence et la même détermination, afin de rembourser les aides de l'État dans les délais et de continuer à jouer un rôle actif dans le secteur financier européen, dans l'intérêt de nos clients, de notre personnel, de nos actionnaires et des autres stakeholders. »

* Pour plus de renseignements à propos de YES, consulter le site www.kbc.com/investor-relations/presentations/general-investor-presentation-3Q2011: Diapositive 53 "summary of government transactions (2)".

Contacts

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tél.: 32 2 429 40 51 wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe.
Tél. : +32 2 429 85 45 pressofficekbc@kbc.be

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be



www.twitter.com/kbc

Suivez nous